



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



SM le Roi Mohammed VI adresse un discours à la 4ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 4)

Voici le texte intégral du discours adressé par SM le Roi Mohammed VI à la 4ème Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 4), dont lecture a été donnée, mercredi, par le Premier ministre, M. Abbas El Fassi, qui représente le Souverain à cette Conférence.

"Louange à Dieu. Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat des pays africains frères.

Excellence, Monsieur Yasuo Fukuda, Premier Ministre du Gouvernement japonais.

Excellences, Messieurs les Chefs de gouvernement.

Excellences.

Mesdames, Messieurs.

Je voudrais tout d'abord exprimer mes remerciements et mon estime au gouvernement japonais auquel revient le mérite d'avoir lancé depuis 1993 le processus de la Conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique, une conférence qui s'est mue en un forum incontournable pour se pencher sur les questions de développement dans le continent africain.

Je tiens également à exprimer la gratitude du Maroc pour les bonnes dispositions prises par le Japon et ses partenaires afin d'assurer à la quatrième édition de cette importante rencontre internationale les meilleures conditions de succès. Il n'est nul besoin pour nous de réaffirmer ce que nous attendons de la Conférence de Tokyo, qui se doit de rappeler à la communauté internationale, notamment les pays industrialisés, la responsabilité qui leur incombe, en termes des engagements pris pour soutenir et accompagner le continent africain dans sa marche vers le développement et les efforts qu'il déploie afin que ses peuples puissent, par leurs moyens propres et en comptant sur la solidarité de leurs amis, concrétiser les objectifs d'unité, de stabilité, de développement durable et de prospérité auxquels ils aspirent. C'est cette démarche qui a justement valu au processus enclenché par cette conférence internationale l'estime dont il jouit aujourd'hui auprès de l'ensemble des pays africains.

Partant de cette vision stratégique prospective, adoptée par la Conférence et incarnée désormais par un plan d'action rigoureux, conçu pour les cinq années à venir, et étayé par des mécanismes de suivi et d'évaluation, le Royaume du Maroc s'est empressé, dès le lancement, en 1993, du processus y afférent, de s'y investir activement. Il est, en effet, convaincu des retombées positives de ce processus, notamment pour ce qui touche aux secteurs sociaux comme le développement rural, la santé, l'éducation et la mise à niveau des ressources humaines.

A cet égard, Nous nous félicitons de la coopération tripartite nippo-maroco-africaine et saluons les résultats concrets auxquels elle a donné lieu, en se déployant comme un mécanisme efficace de soutien aux efforts de développement engagés en Afrique. Excellences, Si le développement humain des peuples d'Afrique vient en tête des points inscrits à l'ordre du jour de cette conférence internationale, il se situe, en même temps, au coeur des préoccupations du Maroc, pour lequel il constitue le plus grand défi à relever.

Voilà pourquoi Nous avons lancé, en 2005, l'Initiative nationale pour le Développement humain qui n'a pas pour vocation d'apporter une assistance ponctuelle, ni d'agir par pur esprit de charité ou seulement par acquis de conscience. L'INDH procède, plutôt, d'une vision globale où se conjuguent et se complètent les dimensions politique, sociale, économique, éducative, culturelle, et écologique, Notre but étant de bâtir un Maroc solidaire fondé sur la démocratie politique, l'efficacité économique et le partenariat social.

Partant de cette vision stratégique intégrée, nous avons assigné à cette initiative qui place l'être humain au coeur du processus de développement, trois objectifs majeurs que nous veillons à réaliser dans des délais fixés conformément aux échéanciers arrêtés, sur toute l'étendue du territoire national, et plus particulièrement au profit des régions et des catégories les plus démunies. Il s'agit, pour cela, de prendre en considération les besoins et les caractéristiques humaines et spatiales de chaque région, et d'agir en fonction du caractère d'urgence inhérent à chaque situation.

Il importe dans un premier temps d'oeuvrer pour combler le déficit social et enrayer le phénomène de marginalisation et d'exclusion sous toutes ses formes, et ce, en élargissant l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et de l'alphabétisation, outre l'alimentation en eau potable, l'électrification rurale, le désenclavement des zones éloignées et difficiles d'accès et la lutte contre la désertification.

Cette initiative vise en second lieu à promouvoir la création d'activités génératrices d'emplois et de revenus

stables et à assurer la restructuration du secteur informel, dont les activités représentent une fraction importante de celles entreprises par les différentes composantes du tissu économique. L'INDH se veut, en troisième lieu, comme un moyen d'action pour venir en aide aux personnes à besoins spécifiques, notamment les femmes et les enfants qui sont confrontés à des conditions de vie difficiles, ou qui vivent dans des espaces marqués par la précarité et l'exclusion sociale.

Nous avons tenu à ce que cette initiative de développement prometteuse repose sur une approche participative, concertée et inclusive, permettant l'appropriation des projets programmés par les catégories qui en sont bénéficiaires. Cet objectif a été atteint au vu de l'accueil enthousiaste et de l'adhésion forte dont ces projets ont fait l'objet de la part des publics cibles. Menée en coordination et en collaboration avec tous les acteurs concernés et les composantes du tissu associatif, cette expérience a donné des résultats probants et tangibles. Elle a permis, en l'espace de ses trois années d'existence, de réduire sensiblement les taux de pauvreté et de chômage, notamment en milieu rural.

Force est donc de reconnaître que l'Initiative nationale pour le Développement humain est mue par les mêmes principes de base auxquels adhère la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Elle s'inscrit également dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

A cet égard, Je tiens à réaffirmer que le Maroc, tel que vous l'avez toujours connu, est disposé à partager son expérience et son savoir-faire en la matière avec les pays africains frères, à l'image du soutien qu'il apporte aux projets de développement humain, notamment dans la région du Sahel et du Sahara.

Je tiens, à cette occasion, à assurer le gouvernement japonais de l'expression renouvelée de Mes remerciements et de Ma reconnaissance pour le soutien généreux et l'aide précieuse qu'il apporte à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Je lui sais gré également de son concours conséquent pour la réalisation d'un certain nombre de projets de développement à caractère social au Maroc.

Excellences.

La vision stratégique du développement en Afrique ne peut escamoter les changements climatiques qui surviennent et qui ont des effets pervers sur l'état de l'environnement, et donc sur les conditions sociales des peuples de ce continent. En effet, et à l'instar des autres pays d'Afrique, le Maroc est en butte aux rigueurs d'un climat rude, liées à la sécheresse et à la désertification.

Conscient de l'importance des changements climatiques et de leur impact sur le développement, le Royaume du Maroc a abrité, en novembre 2001, la 7ème Conférence des Parties sur les changements climatiques, laquelle a donné naissance aux accords de Marrakech, en prélude à l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto.

De même, le Royaume s'est investi de façon agissante, enthousiaste et à divers niveaux, dans les actions

visant à protéger l'environnement et à en endiguer la dégradation, en restant attaché aux programmes méditerranéens y afférents et en oeuvrant pour que le continent africain bénéficie prioritairement du soutien nécessaire en faveur de ses programmes en la matière.

Nous tenons, à cet égard, à saluer l'adhésion du Japon à cette orientation constructive et l'engagement qu'il a souscrit de réserver une enveloppe importante à son initiative participative "Cool Earth Partnership".

De même, nous souhaitons que le Japon inscrive la question de l'environnement à l'ordre du jour du prochain Sommet du G-8, et que les grands pays industrialisés - surtout ceux du G-8- suivent ce bel exemple et s'emploient à honorer leurs engagements en la matière, vis-à-vis des pays du Sud.

A cette occasion, nous saluons vivement et sincèrement l'engagement de Monsieur le Premier Ministre du Japon de faire part aux dirigeants des pays du G-8, des résultats de cette conférence et des préoccupations qu'inspirent aux pays de notre continent, les maux écologiques structurels et les grandes problématiques sociales. Ce sont autant de handicaps qui ont entravé la réalisation des objectifs de croissance escomptés, en dépit des efforts soutenus qui ont été consentis en la matière, surtout pour ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, l'analphabétisme, le chômage et l'émigration illégale, ainsi que le combat mené pour atténuer les effets de la sécheresse et de la désertification.

Ces handicaps, de plus en plus périlleux, constituent désormais des défis majeurs trop graves pour que notre continent puisse les affronter sans que la communauté internationale - en particulier les grands pays industrialisés- y mette du sien, notamment en soutenant les initiatives africaines, dans un monde marqué désormais par des changements et des mutations aussi nombreux que rapides.

Ce qui confère à cette précarité encore plus d'acuité, c'est que la globalisation féroce et débridée qui est en cours, est porteuse de contraintes que nos pays africains ne peuvent prévenir, pas plus qu'ils ne sauraient s'y dérober. A ces contraintes s'ajoutent les effets pervers de la flambée vertigineuse des prix du pétrole et des denrées de base, et les conséquences économiques et sociales qui en découlent et qui menacent de dégénérer en véritables catastrophes humaines.

Devant une situation aussi inquiétante et si périlleuse pour la sécurité et la stabilité, il est impératif de s'employer sans tarder à mettre en place les moyens et les mécanismes nécessaires pour aider les peuples africains à affronter les fléaux qui affligent leur continent en matière d'alimentation et de lutte contre la pauvreté et les pandémies ravageuses. C'est ainsi que nous donnerons un contenu concret au devoir de solidarité que nous dicte notre conscience collective, en vertu des idéaux humains et des hautes valeurs religieuses qui nous animent.

Il importe également d'oeuvrer pour mettre un terme aux foyers de tension et régler les conflits armés et les différends factices qui grèvent les ressources de notre continent et hypothèquent ses potentialités humaines et naturelles. Le règlement doit évidemment se faire par les voies pacifiques, dans le respect de la souveraineté des Etats, de leur unité nationale et de leur intégrité territoriale et dans le cadre de la légalité

internationale.

Nous avons grand espoir de voir émerger de cette conférence des mesures audacieuses et un engagement ferme, digne des grands pays avancés, en faveur du développement de l'Afrique, car il n'y va pas uniquement de l'intérêt des peuples africains, mais également de la consolidation de la paix mondiale, de la sécurité collective et du progrès partagé.

Que Dieu le Très-Haut couronne nos travaux de succès.

Merci de votre attention.

Wasalamou alaikoum wa rahamatoullahi barakatouh".